

S'ouvrir et améliorer ses parcours

Éducation. Le lycée Françoise-de-Grâce met en place des stages professionnels en Angleterre pour les élèves de la section européenne.

Au titre de la formation, le lycée Françoise-de-Grâce a lancé son grand programme « Lemon » (Lycée européen pour une mobilité nouvelle) en mettant en place une partie des stages en entreprise à l'étranger : une première pour l'établissement havrais !

Du 16 janvier au 6 février, six élèves de terminale de la section européenne Commerce et Accueil ont effectué un stage professionnel dans la vente à Eastbourne en Angleterre : une immersion à 100 % dans le monde du travail britannique. Un succès !

CV Europass et Europass langue

Grâce au financement du programme Erasmus +, et au soutien de la Ville du Havre, les lycéennes encadrées par deux enseignants ont ainsi pu appréhender le milieu professionnel britannique, découvrir une nouvelle culture et améliorer leur niveau d'anglais pendant trois semaines.

Accueillies dans des familles, les stagiaires ont également visité les villes de Londres et de Brighton. « À travers ce projet Lemon, le lycée



Patrice Delamare, proviseur du lycée Françoise-de-Grâce, entouré des lycéennes de retour de stage

Françoise-de-Grâce a plusieurs ambitions pour ses élèves », affirmait Patrice Delamare, proviseur de l'établissement havrais. « Au-delà de l'amélioration purement linguistique, il favorise l'inclusion professionnelle et sociale, l'égalité des chances et le renforcement des compétences professionnelles. »

Mercredi soir, les équipes pédagogiques et de direction avaient convié les élèves et leur famille à la projection d'un film tourné pendant le séjour : « Lemon, s'ouvrir

et améliorer nos parcours ». Était présent Florent Saint-Martin conseiller municipal chargé des relations internationales. Les lycéens se sont vus remettre un CV Europass en anglais, un Europass langue attestant de leur niveau en anglais et un Europass mobilité numéroté attestant de leur expérience professionnelle dans un pays européen. En juin, les élèves passeront l'épreuve pour l'obtention de la mention section européenne sur leur diplôme du baccalauréat.